

MODALITES D'INSCRIPTIONS aux ALSH ⇨ AUTOMNE 2024

PRIORITÉ AUX FAMILLES INSCRITES AUX PERISCOLAIRES TOUT AU LONG DE L'ANNEE

PRIORITE AUX INSCRIPTIONS À LA SEMAINE COMPLÈTE DE 5 JOURNÉES ENTIERES

Contact : Emmanuelle ANNECHINI – 03.88.92.42.46 / alsh.ccrm@agf67.fr

PHASE 1

INSCRIPTIONS INTERNES AUX PERISCOLAIRES (en semaine complète de 5 journées)

➤ du mardi 01/10 au lundi 07/10

PHASE 2

INSCRIPTIONS PUBLIQUES (en semaine complète de 5 journées)

➤ du mardi 08/10 au vendredi 11/10

PHASE 3

INSCRIPTIONS PARTIELLES POUR TOUS (soit en semaine complète de 4 ½ journées + la journée événementielle ou à la journée ponctuelle selon places encore disponibles)

➤ du lundi 14/10 au mercredi 16/10

Clôture des inscriptions : Mercredi 16/10/2024 à 18h

MERCI DE RESPECTER L'ECHEANCIER CI-DESSUS POUR VOS DEMANDES DE RESERVATION

les mails de réservations qui nous parviendront avant chaque période d'inscription ne sont plus traités

AFIN DE PRÉPARER AU MIEUX VOTRE DOSSIER,

LA FICHE D'INSCRIPTION ET LA FICHE SANITAIRE VOUS SERONT ADRESSÉES PAR MAIL. A RECEPTION DE VOTRE BULLETIN DE RESERVATION ET DU JUSTIFICATIF DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER, IL FAUDRA ÉGALEMENT FOURNIR :

- la copie des vaccinations de votre enfant à joindre à la fiche sanitaire (sauf pour les inscriptions internes)
- l'attestation de réception du Règlement Intérieur et le consentement au RGPD
- le règlement par chèque à l'ordre de AGF 67 - espèces - ANCV - CESU

le paiement est obligatoire à l'inscription

Aucune réservation ne sera prise par téléphone, ni simple courriel,

Pour rappel les tarifs vous ont été transmis avec le Règlement Intérieur à l'inscription en périscolaire, mais dans tous les cas, nous vous ferons le calcul à réception de la réservation après vérification de votre quotient familial et vous adresserons le dossier à compléter.

Il suffira ensuite de déposer l'ensemble des documents accompagnés du règlement à la structure concernée

Réservation réceptionnée le

BULLETIN DE RESERVATION ALSH
à retourner impérativement à : alsh.ccrm@agf67.fr

concerne l'ALSH se déroulant à (cocher la case)

 MARCKOLSHEIM HILSENHEIM

demande de réservation pour l'enfant :	
né(e) le :	en classe de :
inscrit(e) toute l'année au périscolaire de :	
Nom + Prénom du parent demandeur :	
Numéro de téléphone portable :	
Adresse mail :	
N° d'allocataire CAF/MSA + Quotient Familial (joindre un justificatif si QF inférieur à 2000 €)	

		cocher la plage d'accueil			
INSCRIPTION COMPLETE en SEMAINE de JOURNEES		SEMAINE complète en journée			
réservation ALSH semaine 1 (5 jours) du 21/10/24 au 25/10/24 ⁽¹⁾					
réservation ALSH semaine 2 (4 jours) du 28/10/24 au 31/10/24 ⁽¹⁾					
INSCRIPTION PARTIELLE en SEMAINE de DEMI-JOURNEES		matin	midi+repas	a-midi	
ALSH <u>semaine 1</u> du 21/10/24 au 25/10/24 ⁽¹⁾ (4 matins ou 4 après-midis + 1 journée événementielle) AVEC OU SANS REPAS					
ALSH <u>semaine 2</u> du 28/10/24 au 31/10/24 ⁽¹⁾ (3 matins ou 3 après-midis + 1 journée événementielle) AVEC OU SANS REPAS					
INSCRIPTION PARTIELLE en JOURNEE(S) PONCTUELLE(S)		cocher la/les journée(s) ponctuelle(s)			
ALSH semaine 1 en journée complète ⁽¹⁾	Lundi 21-oct		ALSH semaine 2 en journée complète ⁽¹⁾	Lundi 28-oct	
	Mardi 22-oct			Mardi 29-oct	
	Mercredi 23-oct			Mercredi 30-oct	
	Jeudi 24-oct			Jeudi 31-oct	
	Vendredi 25-oct			Vendredi 01-nov	

⁽¹⁾ les réservations ne valident pas l'inscription, il convient de nous retourner l'avenant concernant

l'inscription que nous vous transmettrons par retour de mail ainsi que le règlement s'y rapportant

Attention toutes les réservations ne seront peut-être pas acceptées, au vu du nombre limité de place

RESERVATION UNIQUEMENT PAR MAIL AVEC LA DEMANDE CI-DESSUS
AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE

RAPPEL : la journée événementielle génère un supplément de 10 € pour les inscriptions partielles

Le montant à régler sera calculé à la réception de la demande de réservation
et vous sera communiqué au moment de l'envoi des documents d'inscription

Fait à _____ le _____

Signature :